



Bulletin d'adhésion

(ou de renouvellement)

Pour une durée de 12 mois
à partir de la date d'adhésion

Délégation 93 Bourse du travail Place de la Libération 93016 Bobigny Cedex ☎ 01.48.96.35.07 📠 01.48.96.35.20 ✉ 93@sgen.cfdt.fr

Sgen-CFDT Créteil ~~et Sgen-CFDT 9-3-4~~

11/13 rue des Archives

94010 Créteil Cedex

☎ 01.43.99.12.40 ou 01.43.99.58.39 📠 01.43.99.41.09

✉ 9-3-4@sgen.cfdt.fr ou creteil@sgen.cfdt.fr

Tes coordonnées personnelles

M. Mme (Nom et Prénom) né (e) le / /

Adresse : Tél. fixe : 0... ..

..... Portable : 06

Code Postal : Ville : Courriel :

Tes coordonnées professionnelles

1^{er} degré 2nd degré LP TZR (Zone :) Sup IATOSS EAP Non titulaire Échelon :

Établissement, école ou service N° établissement (RNE) : 09.....

Adresse : CP : Ville :

Fonction / Matière : Grade : Temps partiel : Non Oui Quotité q : %

Ta cotisation

(0,75 X MAI) / 100

Calcul de la cotisation annuelle = (0,8 x M.A.I.) / 100 € = €.

en accord avec les règles de la CFDT et de notre dernier congrès (0,8 % du Montant Annuel Imposable).
Le M.A.I. se trouve sur le bulletin de paye de décembre ou la déclaration fiscale des traitements reçue en début d'année civile.

Non imposables : faire le calcul avec 0,6 % du M.A.I. au lieu de 0,8 %

Cas particuliers :

Stagiaire M1 et M2, disponibilité, chômage, congé parental : 30 €

Stagiaire après concours : 80 € ; Assistant d'éducation, CAE... : 60 €

Néo-titulaire : 125 €

66% du montant de ta cotisation est déductible des impôts

Les informations contenues dans ce bulletin d'adhésion ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion. Elles pourront donner lieu à exercice du droit individuel d'accès auprès du créancier à l'adresse ci-dessus, dans les conditions prévues par la délibération n° 80 du 1/04/80 de la Commission Nationale Informatique et Liberté.

Pour simplifier le travail de collectage, nous recommandons le paiement par prélèvement automatique des cotisations (PAC). Effectué 12 fois dans l'année tous les 5 des mois, il est reconduit d'une année sur l'autre par accord tacite et peut être interrompu dès que la demande est adressée au syndicat (par mail, téléphone ou courrier postal).

Je choisis le PAC. Montant prélevé (1/12 cotisation annuelle, arrondi à l'€ le plus proche) :00 €

alors je remplis la partie ci-dessous (autorisation de prélèvement) et je joins un RIB

Je paie par 1 à 4 chèques : arrondis à l'€ le plus proche, non anti-datés (date d'encaissement au dos) à l'ordre de Sgen-CFDT.

Débité(s) aux dates suivantes 1^{er} .../.../20... 2^{ème} .../.../20... 3^{ème} .../.../20... 4^{ème} .../.../20...

Date : / / 20.....
Signature de l'adhérent-e

AUTORISATION DE PRELEVEMENT : j'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si la situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par l'organisme créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend avec l'organisme créancier.

Ne pas oublier de joindre un relevé d'identité bancaire (RIB) à ce document rempli et signé

N° National d'émetteur
254 894

Nom, prénom et adresse du débiteur

Nom, Prénom : **NE PLUS REMPLIR CETTE PARTIE MAIS**

Adresse : **LE MANDAT SEPA QUI ACCOMPAGNE CE BULLETIN**

Code Postal : Ville :

Nom et adresse du créancier

Sgen-CFDT
Maison des Syndicats
11/13 rue des Archives
94010 Créteil Cédex

Compte à débiter

Code Etablissement	Code Guichet	N° du compte	Clé R.I.B.
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Nom et adresse postale de l'établissement teneur du compte à débiter

Nom banque :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Date / / Signature de l'adhérent-e

La démocratie a besoin d'un syndicalisme fort, fort de ses adhérents

Adhérer au Sgen-CFDT,

- ➔ c'est avoir l'assurance d'être conseillé, aidé, et défendu individuellement ;
- ➔ c'est recevoir une information, participer à des échanges, et à des formations qui garantissent à la fois l'autonomie, la défense de ses droits et la possibilité d'actions collectives ;
- ➔ c'est se donner les moyens de faire évoluer sa profession, d'agir sur les conditions de travail en toute indépendance ;
- ➔ c'est choisir un engagement solidaire face aux revendications éclatées, face à l'arbitraire hiérarchique et aux pesanteurs administratives ou politiques.

vosre adhésion et vosre cotisation, c'est cela entre autre...

➔ A quoi sert vosre cotisation ?

Adhérer au Sgen CFDT c'est faire le choix d'un syndicalisme général et confédéré, solidaire des autres salariés de l'Éducation nationale, de la Fonction publique et au-delà ceux du privé : une part des cotisations reste au syndicat, une partie sert à l'UPR (Union Professionnelle Régionale de Créteil) et le reste les services (dont la presse et la caisse de grève) et instances de la Fédération et de la Confédération.

➔ Comment calculer vosre cotisation ?

Partir du montant imposable de l'année précédent l'adhésion disponible sur

- la feuille d'imposition dans la rubrique *Traitements et salaires* la case de vosre *Total des revenus d'activité*.
- la déclaration fiscale des traitements en bas à gauche dans la case *Montant des rémunérations à déclarer imposables*
- le bulletin de salaire de décembre, en bas à gauche dans la case *Montant imposable de l'année*.

Ce nombre est à multiplier par 0,8 %.

$$\frac{\text{Montant imposable de l'année} \times 0,8}{100}$$

Dans le cas présent

$$20\,764,55 \times 0,8 \% = 166 \text{ €}$$

NUMERO SECURITE SOCIALE	
1	
BASE SS DE L'ANNEE	BASE SS DU MOIS
€	€ 1 828,55
MONTANT IMPOSABLE DE L'ANNEE	MONTANT IMPOSABLE DU MOIS
€ 20 764,55	€ 1 720,41
COMPTABLE ASSIGNATAIRE	
TPG VAL DE MARNE	
MIS EN PAIEMENT LE	
18 DECEMBRE 2006	

➔ Trop chère la cotisation ?

En réalité, **66% du montant de la cotisation est déductible des impôts** : une cotisation de 150 € revient en fait à 50 €. Nous vous envoyons chaque année une attestation fiscale à joindre à vosre déclaration de revenus.

➔ Vosre adhésion et son fonctionnement

- ✓ Son montant se calcule selon les règles en vigueur dans la CFDT.
- ✓ Elle est valable un an à partir de la date inscrite sur le bulletin.
- ✓ Dès son enregistrement, elle est envoyée à la confédération et à la fédération : vous recevrez ensuite vosre carte d'adhérent et la presse.
- ✓ Pour toute question ou changement de situation, contacter le syndicat par courriel ou téléphone.

➔ Des cas particuliers

Dans un souci d'équité, le Sgen-CFDT demande que cette déduction soit remplacée par un crédit d'impôts. En attendant cette réforme,

- ✓ le pourcentage est 0,60% du salaire déclaré pour un adhérent non imposables.
- ✓ des cotisations spécifiques sont proposées aux nouveaux titulaires, aux stagiaires IUFM, aux personnels en disponibilité, en congé parental, ou sous contrat (aides éducateurs, assistants d'éducation AVS, CAE...)

➔ Le + CFDT

La cotisation intègre une **défense juridique avec soutien aux actions syndicales**. La CFDT est la seule organisation syndicale à mettre une caisse de grève à disposition de tous ses adhérents. La CNAS (Caisse Nationale d'Action Syndicale) verse une indemnité de 16 € par jour, à partir du 3^{ème} jour de grève.